

FICHE THÉMATIQUE

2.2 Piloter l'organisation pédagogique Organisation de l'établissement Gérer les RH à distance

La période actuelle doit permettre aux établissements :

De faire le bilan de la période de confinement / De déterminer les freins et les leviers observés dans l'organisation de la continuité éducative et pédagogique dans l'établissement / D'élaborer un plan de continuité de l'activité (PCA) qui propose des pistes pour améliorer l'enseignement à distance / De construire une stratégie de communication adaptée.

IDENTIFICATION DES OBJECTIFS

- / Créer des conditions de travail sereines et apaisées pour assurer un accompagnement personnalisé des différents membres du personnel.
- / Éviter le risque de sentiment d'isolement professionnel lié à un confinement et repérer les risques psycho-sociaux liés à la situation.
- / Prévenir l'éloignement des adultes et les risques psycho-sociaux auxquels ils sont exposés dans le cadre de leur fonction.
- / Maintenir l'esprit, les liens et la vie de l'établissement.

ACTEURS DE L'ORGANISATION

- / Équipe de direction élargie.
- / Les RH de la collectivité de rattachement et les RH de l'académie. qui pourront être sollicités en cas de risques avérés ainsi que les inspecteurs territoriaux pour les enseignants et personnels d'encadrement éducatif.

TÂCHES À EFFECTUER

- / Diffuser à l'ensemble des personnels les coordonnées des interlocuteurs institutionnels extérieurs à l'établissement, médecin de prévention, assistante sociale des personnels... et celles du service RH de proximité dont une des missions est : écouter, conseiller, prévenir.
- / Repérer les personnels pouvant présenter des risques et les différents risques auxquels ils sont exposés.
- / Préparer un document de synthèse avec les contacts (adresses mail et les numéros de téléphone) des différents personnels.
- / Planifier les appels prioritaires et répartir le suivi entre les membres de l'équipe de direction.
- / Préparer les fiches de réponses et d'orientations possibles en fonction des situations rencontrées.

POINTS DE VIGILANCE

- / Éviter d'être intrusif, créer un climat de confiance afin de réellement soutenir les personnes.
- / Ne pas enfermer les appels dans un schéma trop rigide afin de créer des temps favorables à l'échange.
- / Savoir passer le relais et orienter vers les interlocuteurs les plus adaptés.